

La plate-forme élévatrice

Pour poser de l'isolant sur le tuyau de chauffage du plafond, Viateur utilise une plate-forme élévatrice à ciseaux comme poste de travail. Bon choix. Mais est-il convenable qu'il soit ainsi juché sur le garde-corps ?

Bien sûr que non ! Cette mise en scène osée a été conçue de façon à mettre en évidence certaines erreurs commises lors de l'installation et de l'utilisation de la plate-forme. Pouvez-vous les trouver ?





Photos Denis Bernier

Les erreurs

- 1 La plate-forme est mal placée. Elle bute contre un obstacle qui empêche Viateur de l'élever à la bonne hauteur. Conséquence : il grimpe sur le garde-corps et risque de tomber.
- 2 Le baril et le conteneur à déchets rendent les déplacements de l'appareil à peu près impossibles.
- 3 La zone de travail n'est pas délimitée. Des collisions pourraient survenir avec d'autres appareils et des travailleurs pourraient se blesser en circulant près de la plate-forme.
- 4 Un véritable fouillis règne autour du travailleur. Il risque de se blesser au cours de ses manœuvres. En outre, les outils et les planches pourraient tomber sur la tête des passants.
- 5 Que fait Viateur sur un chantier de construction, sans casque ni chaussures de sécurité? Hum!



Les corrections

Les plates-formes élévatrices constituent des postes de travail très sûrs quand elles sont bien installées et que le travailleur respecte certaines

mesures de protection. Viateur nous en fait la démonstration.

La zone de travail

D'abord, dégager les voies de circulation nécessaires aux déplacements de

l'appareil. Plus de baril ni de conteneur à déchets dans le décor!

Ensuite, installer la plate-forme élévatrice en fonction du travail à exécuter et en tenant compte des obstacles au plafond, aux murs et au sol. Ayant constaté la présence des tuyaux, Viateur a légèrement déplacé la plate-forme de manière à pouvoir l'élever à la bonne hauteur.

L'emplacement trouvé, il a délimité la zone de travail à l'aide d'un ruban jaune indiquant le danger.

Sur la plate-forme

Viateur a mis son casque, ses chaussures de sécurité et ses gants.

Pas de fouillis autour de lui! Le travailleur ne garde que le matériel nécessaire à la tâche et s'assure que celui-ci est immobilisé de façon à ce qu'il ne puisse tomber de l'appareil. Bien sûr, chaque utilisateur veille à garder la plate-forme propre en tout temps.

Viateur se tient d'aplomb, les pieds solidement posés sur la plate-forme. Jamais il ne grimpe ou ne se penche sur les garde-corps et il respecte les mesures de sécurité qui s'imposent tout au long des travaux. ○

Claire Pouliot

Nous remercions le personnel du chantier de construction où la photo a été prise. René Moreau, contremaître, et Serge Vinet, surintendant, chez Kingston, entrepreneur général, Viateur Lévesque, menuisier (notre comédien).

Nos personnes-ressources : Louise Lessard et Marie-France Hardy, conseillères à l'ASP Construction, Dorothée Vallée, inspectrice à la Direction régionale de Chicoutimi, Ghislain Audet, inspecteur à la Direction régionale de l'Île-de-Montréal - 1, et Yvon Papin, conseiller à la Direction de la prévention-inspection, tous trois de la CSST.